

Nom de l'U.V. : Traduction dans le domaine informatique

Numéro et code du cours : 429 FRN

Nombre d'heures de cours hebdomadaires : 2

Coefficient : 2

Niveau : 8

2- Descriptif du cours :

Ce cours initie les étudiants à traduire du français vers l'arabe, et vice versa, des textes relevant du domaine de l'informatique:la traduction automatique, l'internet, etc. Cette initiation doit mettre en valeur les spécificités stylistiques et terminologiques des textes relevant de ce domaine. Les étudiants prennent alors conscience des problèmes que posent au traducteur ces textes. Ils apprendront par ailleurs à reconnaître les différents dictionnaires spécialisés dans ce domaine.

3- Objectifs du cours :

- 1) Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte sur le plan lexical, grammatical et sémantique.
- 2) Améliorer la compétence des étudiants en matière de traduction en version et thème dans le domaine du pétrole.
- 3) Apprendre aux étudiants à traduire avec précision, rigueur et fidélité.
- 4) Habituer les étudiants à la traduction rapide et efficace.
- 5) Définir aux apprentis traducteurs les spécificités stylistiques des textes relevant du domaine des sciences humaines.
- 6) Les familiariser avec la terminologie propre à ce domaine.
- 7) Apprendre aux étudiants les procédés d'arabisation de la terminologie de ce domaine.
- 8) Indiquer aux étudiants les dictionnaires particuliers à ce domaine et les habituer à y recourir.
- 9) Permettre aux apprenants de reconnaître les différences et les ressemblances d'ordre terminologique et syntaxique entre la langue source et la langue cible.

4- L'enseignement de la traduction comprend les étapes suivantes :

- 1) Choix du texte
- 2) Lecture silencieuse du texte
- 3) Discussion et explication du texte dans la langue cible.
- 4) Explication des notions et des termes scientifiques.
- 5) Explication des difficultés d'ordre syntaxique ou sémantique.
- 6) Essai de traduction
- 7) Participation collective à la traduction
- 8) Correction collective des fautes de traduction

- 9) Sensibiliser les étudiants à une traduction exacte ; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur leur savoir-faire traductionnel qu'ils ont acquis jusque-là.

5- Références :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les livres portant sur la Tradition prophétique, la prédication islamique et la pensée islamique. Les textes sont puisés aussi dans les revues spécialisées et les journaux publiés aussi bien en langue arabe qu'en langue française. En choisissant ses textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

6- Evaluation :

a. contrôle continu et examen final

Les notes seront réparties comme suit :

- L'assiduité, la participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- Le premier test semestriel : 20 points.
- Le second test semestriel : 20 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total : 100 points.

b- Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

1. Exactitude de la traduction du vouloir dire de l'auteur du texte original.
2. Propriété des termes et des expressions choisis.
3. Cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
4. Manquement au sens et omissions (parties non traduites).
5. étoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
6. Fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

7- Répartition de l'enseignement sur le trimestre

La matière doit être répartie sur 12 semaines hors les 2 semaines consacrées aux tests partiels et la semaine de révision générale. Par conséquent, il s'agira de 12 textes étudiés en classe et choisis en fonction des thèmes suivants :

1 ^{ère} semaine	L'ordinateur
2 ^{ème} semaine	L'ordinateur et le progrès scientifique
3 ^{ème} semaine	La traduction automatique
4 ^{ème} semaine	La traduction automatique
5 ^{ème} semaine	
6 ^{ème} semaine	
7 ^{ème} semaine	1 ^{er} test
8 ^{ème} semaine	
9 ^{ème} semaine	
10 ^{ème} semaine	
11 ^{ème} semaine	
12 ^{ème} semaine	
13 ^{ème} semaine	
14 ^{ème} semaine	2 ^{ème} test
15 ^{ème} semaine	Révision
16 ^{ème} semaine	Examen final

Université Roi Saoud
Faculté des langues et de traduction
Section des langues européennes et de traduction
Département de français

Traduction dans les domaines commerciaux :

1) Les coordonnées de la matière :

__ Matière : Traduction dans les domaines
commerciaux
__ Niveau : 8
__ Numéro et sigle de la matière : 405- FRN
__ Nombre d'heures allouées : 2
__ Nombre d'heures effectives : 2

2) Description sommaire de la matière :

Cette matière a pour objectif de procurer à l'apprenant la compétence nécessaire lui permettant de traduire, en arabe, des textes commerciaux écrits en français et vice – versa. Elle couvre Les divers composants des domaines commerciaux tels : les banques, les entreprises commerciales et d'investissement, le commerce intérieur, le commerce extérieur, le transport maritime, la bourse, les impôts, les assurances, la douane, etc. L'accent est mis sur la terminologie des services bancaires et les accords commerciaux. L'apprenant apprend, également, l'utilisation des dictionnaires spécialisés de même que les formules spécifiques en usage dans ces domaines.

3) Les buts de la matière :

- Entraîner l'apprenant à appréhender le sens qui se dégage du texte et à le rédiger dans la langue d'arrivée.
- Entraîner l'apprenant à traduire de l'arabe vers le français et vice-versa, des textes dans les domaines indiqués ci-dessus.

- Entraîner l'apprenant à utiliser correctement les termes et les expressions appropriés à ces domaines.
- Enrichir le vocabulaire de l'apprenant en lui fournissant les termes et les expressions en rapport avec ces domaines de traduction.
- Initier l'apprenant aux principes de l'arabisation dans ces domaines.

4) La méthodologie de l'enseignement :

- L'apprenant commence à traduire des fragments avant de passer à la traduction des textes intégraux.
- Il commence par la traduction des textes faciles avant d'aborder les textes difficiles.
- L'enseignant s'assure que l'apprenant a lu attentivement le texte pour dégager la totalité du sens et en cerner tous les aspects. Il s'assure, également, que l'apprenant a bien compris le texte et l'a résumé dans la langue de départ aussi bien que dans la langue d'arrivée.
- Il corrige les erreurs commises par l'apprenant dans la toute première traduction, en les exploitant linguistiquement et en soulignant le bon usage des termes et des expressions.
- Il prévoit les difficultés et suggère les moyens pour les surmonter.
- Il suit attentivement le parcours de la traduction de l'apprenant et l'aide à améliorer sa performance.
- Il demande à l'apprenant de traduire des textes supplémentaires en tant que devoirs. Il revoit ces traductions et les corrige.
- Il développe chez l'apprenant les connaissances indispensables et la compétence pour traduire.

5) Les critères d'évaluation de l'apprenant :

- 50 points pour les tests et les travaux semestriels répartis comme suit :
 - 20 points pour le premier test.
 - 20 points pour le deuxième test.
 - 10 points pour l'assiduité, la participation et les devoirs.
- 50 points pour l'examen final.

6) Les critères d'évaluation de la traduction :

- L'enseignant divise le texte à traduire en fragments.
- Il répartit les notes selon la longueur du fragment et selon aussi le sens qu'il véhicule.
- Pour être bien noté, l'apprenant devrait :

- 1 / Dégager la totalité du sens.
- 2 / Se tenir à l'essentiel en évitant les détails inutiles.
- 3 / Etre pertinent et précis.
- 4 / Tenir compte de la correction syntaxique de l'expression.
- 5 / Bien choisir ses termes et ses expressions lors de la rédaction dans la langue d'arrivée.
rédaction.

7) Les références :

- Des textes choisis des livres spécialisés dans les domaines commerciaux.
- Des textes tirés des magazines et des journaux arabes et français.

8) La répartition des cours sur les semaines du semestre :

- __ 1^{er} semaine : le commerce intérieur.
- __ 2^{ème} semaine : le commerce extérieur.
- __ 3^{ème} semaine : les banques.
- __ 4^{ème} semaine : les entreprises commerciales.
- __ 5^{ème} semaine : les entreprises d'investissement.
- __ 6^{ème} semaine : les relations commerciales saoudi / françaises.
- __ 7^{ème} semaine : 1^{er} test.
- __ 8^{ème} semaine : la bourse.
- __ 9^{ème} semaine : la douane.
- __ 10^{ème} semaine : les organisations internationales du commerce.
- __ 11^{ème} semaine : les relations internationales dans les domaines commerciaux.
- __ 12^{ème} semaine : 2^{ème} test.
- __ 13^{ème} semaine : l'impôt et les assurances.
- __ 14^{ème} semaine : les accords commerciaux.

Nom de l'U.V. : **Traduction de textes pédagogiques**
Numéro et code du cours : 429 FRN
Nombre d'heures de cours hebdomadaires : 2
Coefficient : 2
Niveau : 8

Traduction de textes pédagogiques

1. Désignation :

Nom de l'UV : traduction de textes pédagogiques
No. et code : 403 frn
Nombre d'heures de cours hebdomadaires : 2
Coefficient : 2
Niveau : 8

2. Descriptif :

Il s'agit de familiariser les étudiants à la traduction de textes relevant du domaine des sciences de l'éducation, caractérisés, comme toute autre science, par une terminologie spéciale qu'ils maîtrisent peu ou prou. Le professeur choisira des textes appropriés portant notamment sur les systèmes d'enseignement, la planification pédagogique, la méthodologie et les techniques de l'enseignement, l'alphabétisation, la formation continue, la pédagogie de l'enfance, l'éducation islamique...

L'accent sera mis sur les caractéristiques propres à ce type de textes autant sur le plan du vocabulaire que sur celui du style, ainsi que sur l'usage des dictionnaires spécialisés.

3. Objectifs pratiques :

Permettre aux apprenants de comprendre des textes pédagogiques, de saisir leur spécificité et d'enrichir leur bagage linguistique dans ce domaine.

Au terme de cette formation, les étudiants devront être capables de

1. saisir le sens des unités sémantiques du texte pédagogique sur le plan du vocabulaire, de la syntaxe et de la signification.
2. traduire des textes pédagogiques dans les deux sens avec vitesse, précision et rigueur.
3. reconnaître les aspects stylistiques qui caractérisent ce type de textes.
4. apprendre et mémoriser la terminologie afférente aux sciences de l'éducation.
5. avoir le réflexe de la nécessité du recours aux dictionnaires spécialisés.
6. saisir les nuances qui existent entre les terminologies des deux langues, source et cible.

4. Le déroulement du cours :

L'enseignant proposera aux étudiants des textes pédagogiques variés. Après une première lecture silencieuse du texte, les étudiants liront à haute voix et seront interrogés, en français, sur le contenu du texte. Ensuite, le professeur demandera aux étudiants de traduire le texte soit en classe soit chez eux. La dernière phase et la plus importante à ce niveau sera celle de la correction. Le professeur exposera au tableau les différentes fautes de traduction commises par les futurs traducteurs et leur demandera de les corriger eux mêmes, faute de quoi il s'en chargera lui même en précisant le comment et le pourquoi.

5. Répartition de l'enseignement sur le trimestre

Les textes à traduire seront puisés dans des livres et des revues spécialisés aussi bien que sur des sites d'Internet, officiels et sérieux. Il faudrait respecter une certaine progression dans le choix des textes en commençant par des textes qui ne poseraient pas de problèmes majeurs de compréhension.

- **Semaine 1**

Introduction sur la pédagogie et les sciences de l'éducation, passage en revue des différentes ramifications de ces sciences et listage des termes les plus fréquents dans ce domaine. L'attention des étudiants sera particulièrement attirée sur les qualités de rigueur, de fidélité et de précision dont il faut toujours faire preuve dans la traduction scientifique.

- **Semaine 2**

Un texte sur l'UNESCO, son fonctionnement et ses objectifs

- **Semaine 3**

Un texte sur l'évolution psychologique de l'enfant

- **Semaine 4**

Un texte sur le rôle de la famille dans l'éducation des enfants

- **Semaine 5**

Un texte sur le rôle de l'école dans l'éducation des enfants

- **Semaine 6**

Un texte sur l'éducation et la société

- **Semaine 7**

Première épreuve trimestrielle

- **Semaine 8**

Un texte sur les écoles normales primaires et la formation des maîtres

- **Semaine 9**

Un texte sur la formation continue

- **Semaine 10**

Un texte sur l'alphabétisation

- **Semaine 11**

Un texte sur l'échec scolaire et ses conséquences

- **Semaine 12**

Un texte sur le développement de l'intelligence

- Semaine 13

Un texte sur la didactique des langues étrangères

- Semaine 14

Deuxième épreuve trimestrielle

- Semaine 15

Un texte tiré du système éducatif en Arabie saoudite

- Semaine 16

Un texte sur l'éducation des enfants en Islam et les valeurs islamiques qu'il faut leur inculquer.

6. Évaluation :

a. contrôle continu et examens

Contrôle continu et assiduité	10 points
Epreuve trimestrielle 1	20 points
Epreuve trimestrielle 2	20 points
<u>Examen final</u>	<u>50 points</u>
Total	100 points

b. Correction et évaluation du texte traduit :

Le texte sera divisé en unités sémantiques sur lesquelles se répartira le barème de correction. La longueur et la difficulté que pourraient présenter les unités, tant sur le plan de la syntaxe que sur celui du sens, seront prises en considération dans la répartition de la note.

l'évaluation du texte traduit se fera selon les critères suivants :

7. exactitude dans le transfert du sens voulu par l'auteur de l'original.
8. propriété des termes et des expressions.
9. cohésion du texte traduit et la justesse des liens logiques à l'intérieur de chaque unité aussi bien que d'une unité à une autre.
10. manquement au sens et omissions (parties non traduites).
11. étoffement qui nuit à l'exactitude du sens.
12. fautes de syntaxe, de morphologie, de style et d'orthographe.

Cours de traduction dans les domaines de la sécurité

Informations sur le cours

Intitulé du cours : Traduction dans le domaine de la sécurité

Numéro et symbole du cours : 406 FRN.

Nombre des heures de l'enseignement du cours : 2 heures par semaine

Le niveau d'étude : huitième niveau

Description du cours :

Le cours vise à entraîner l'étudiant à la traduction des textes sécuritaires –thème et version. Le cours traite de tous les domaines de la sécurité, à titre d'exemple : la lutte contre le trafic; la lutte contre le crime; la lutte contre l'espionnage; la lutte contre les infractions pénales, circulaires ... ; la lutte contre le terrorisme; les enquêtes et les investigations policières, les gardes des frontières; des sujets de services de renseignements ... etc. L'étudiant doit avoir connaissance des caractéristiques stylistiques des textes concernant ce domaine. Il doit aussi s'exercer à transposer le texte avec la plus grande précision.

Objectifs du cours :

1. Entraîner les étudiants à repérer les unités du texte au niveau lexical, grammatical et sémantique.
2. Améliorer la compétence qui consiste à traduire une information de l'arabe vers le français et vice versa.
3. Apprendre aux étudiants à être précis quand ils transposent une information d'une langue à l'autre.
4. Leur apprendre la traduction rapide et efficace.
5. Leur définir les spécificités stylistiques du discours médiatique.
6. Les habituer à la terminologie propre à ce domaine.
7. Leur apprendre à reconnaître et utiliser les dictionnaires particuliers à ce domaine.
8. Leur permettre de reconnaître les différences et les ressemblances terminologiques et syntaxiques entre la langue source et la langue cible.

Méthode d'enseignement :

1. Choix du texte
2. Lecture du texte
3. Discussion et explication du texte dans la langue cible
4. Explication des notions et des termes scientifiques
5. Déchiffrement des structures aux niveaux syntaxique, sémantique et présuppositionnel
6. Essai de traduction
7. Participation collective à la traduction
8. Correction collective des fautes de traduction
9. Sensibiliser les étudiants à une traduction sélective; les initier au choix du terme adéquat et de la nuance juste : pour y parvenir, ils doivent s'appuyer sur leur compétence linguistique et sur la somme lexicale qu'ils ont acquise jusque-là

Référence :

Les textes à traduire sont utilement puisés dans les livres, les revues et les journaux publiés aussi bien en langue arabe qu'en langue française. En choisissant ces textes, l'enseignant doit respecter la progression linguistique.

Evaluation :

Les notes seront réparties comme suit :

- La participation en classe et les devoirs à la maison : 10 points.
- La présence et l'assiduité : 10 points.
- Le premier test semestriel : 15 points.
- Le second test semestriel : 15 points.
- L'examen final : 50 points.
- Total 100 points.

Correction et barème :

Le barème des corrections sera le suivant :

- Diviser le texte en unités sémantiques.
- Attribuer une note à chaque unité traduite selon sa longueur, son sens et ses structures syntaxiques.

L'évaluation tiendra compte des critères suivants :

- L'exactitude des termes et des expressions choisis : ne pas choisir les mots impropres.
- La cohérence du texte traduit : ne pas compromettre les rapports logiques à l'intérieur d'une même unité sémantique ou entre différentes unités.
- Le défaut (le manque au niveau du sens ou de la traduction)
- L'excès (l'ajout) qui compromet le sens.
- Les fautes grammaticales, morphologiques, stylistiques et orthographiques.

Répartition des sujets à traiter au premier niveau (12 sujets) :

Date	Thème
1 ^{ère} semaine	La sécurité publique
2 ^{ème} semaine	Le terrorisme
3 ^{ème} semaine	La lutte contre le trafic des drogues .
4 ^{ème} semaine	La circulation
5 ^{ème} semaine	La protection civile
6 ^{ème} semaine	Premier examen partiel. Correction collective de l'examen.
7 ^{ème} semaine	La contrebande
8 ^{ème} semaine	L'espionnage
9 ^{ème} semaine	Les services de renseignements
10 ^{ème} semaine	La garde des frontières
11 ^{ème} semaine	La lutte contre le crime
12 ^{ème} semaine	Deuxième examen partiel. Correction collective de l'examen.
13 ^{ème} semaine	Sécurité des aéroports
14 ^{ème} semaine	.Le service des passeports